

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE « BOVINS LAITIERS » DU 02/06/2015

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins laitiers » du 02/06/2015
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind
Date de publication	08/06/2015
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants Tableau récapitulatif de la consultation Présentation de l'AS Présentation de Daniel Jacquet

II. Introduction

a) Désignation d'un président de séance

Marc Decoster (membre effectif au Collège) officiera comme président pour la présente réunion.

b) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

c) Information sur le fonctionnement du Collège

Pour rappel, le Collège est une association de fait créée par le Code wallon de l'Agriculture en 2014. Il est constitué de 4 producteurs par secteur et de membres issus d'associations : agricoles wallonnes, agro-alimentaire, de la distribution, de consommateurs et de l'environnement. Ce Collège est appuyé par la SoCoPro (Services Opérationnels du Collège des Producteurs) et est régi par un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), qui doit être approuvé par le Gouvernement wallon, ainsi qu'une charte.

Le ROI et la Charte fixe les modalités relatives aux élections. Les mandats des 4 représentants de producteurs sont d'une durée de 3 ans renouvelable 3 fois. La remise en jeu des mandats se fera 2 par 2. Pour ces premières élections, 2 mandats seront remis en jeu au terme de 18 mois. Ces élections auront lieu lors de la prochaine assemblée sectorielle et les nouveaux mandats prendront cours le 15 novembre 2015 pour une période de 3 ans. Les 2 autres mandats se poursuivent jusqu'au 15 mai 2017.



III. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE DU 12 SEPTEMBRE 2014

a) Validation du procès-verbal

Aucune remarque n'est émise à ce sujet.

b) Etat de mise en œuvre actuel

Lors de l'Assemblée sectorielle du 12/09/2014, les producteurs ont émis des souhaits quant aux priorités de travail pour le secteur. Leur état d'avancement est détaillé dans la présentation en annexe.

Pour rappel, ces priorités sont les suivantes ;

- ✓ Promotion : système de réponses aux attaques anti-lait, image de la production laitière wallonne, promotion des produits laitiers wallons
- ✓ Distribution de lait dans les écoles (programme européen)
- ✓ Formation agricole
- ✓ Valorisation du métier

Suite à cette présentation les producteurs émettent les remarques suivantes :

- **Promotion** : la promotion des produits « Bande des féLAIT » n'apporte un retour qu'à une partie des producteurs (soit les coopérateurs de LDA qui représentent > 50 % des producteurs laitiers wallons). Les producteurs non concernés ne trouvent pas normal de subsidier cette promotion via les cotisations versées à l'APAQ-W alors qu'ils n'ont aucun retour.

Les producteurs insistent à nouveau pour que l'APAQ-W réalise :

- une promotion sur des produits qui soient rémunérateurs pour l'ensemble des producteurs et pas uniquement pour les autres maillons de la filière.
- une promotion qui augmente la consommation de produits wallons.

Les producteurs demandent également :

- à l'APAQ-W d'adapter ses outils de promotion générique afin qu'ils aident réellement à créer un revenu supplémentaire pour les producteurs.
- que le Collège des Producteurs puisse, via un mécanisme formel, participer aux décisions prises par l'APAQ-W et réagir dans le cas où les demandes de producteurs ne sont pas prises en compte. Une proposition d'accord allant dans ce sens est en cours.

- **Formation** :

- Suite au constat que, dans l'enseignement, les visites des étudiants se font dans des fermes qui sont fort automatisées et qui ne sont pas forcément les plus rentables, les producteurs demandent qu'au sein de l'enseignement, les étudiants visitent des exploitations très différentes afin de se rendre compte de la diversité des possibilités qui existent et d'ouvrir leur esprit.
- Les producteurs sont fortement demandeurs de formation sur la gestion technico-économique pour les jeunes afin qu'ils aient les outils pour reprendre une activité. A ce sujet, B. Georges qui préside la Commission de formation agricole répond que la formation en gestion/ comptabilité est prioritaire aux yeux des parents mais qu'elle n'attire pas les jeunes (très peu de participants lorsqu'elle est organisée).
- B. Georges informe que, suite à l'avis remis par le Collège des Producteurs, sur base d'une enquête auprès des membres, la Commission formation agricole doit remettre une proposition au ministre. Cette proposition établit les besoins en formation exprimés par les producteurs, en intégrant une évolution dans le fonctionnement et le concept.



IV. Exposé « Pas d'avenir en production laitière sans gestion technico-économique » par Daniel Jacquet (Service technico-économique de l'AWÉ)

Daniel Jacquet précise que l'étude est concentrée sur les exploitations et pas au niveau de toute la filière laitière, de plus l'économie et la gestion sont considérées à parts égales. Cette présentation est disponible en annexe.

Durant et après l'exposé, une série de questions ont été posées :

Question : A quoi correspond l'unité de main d'œuvre ? Inclut-elle la main d'œuvre familiale et salariée ? 1 unité de main d'œuvre = 1 personne de la cellule familiale (le salarié entre dans les coûts).

Question : Sur les graphiques, on voit qu'en 2013, la ferme qui produit plus, gagne plus. Hors 2013 était une année record au niveau du prix du lait. Est-ce que ce raisonnement est impacté en fonction du prix du lait ? Non car 2013 était aussi une année record en terme de coûts de production (coûts des intrants importants).

Question : Par rapport à la maximalisation de la production de lait, que peut faire un producteur qui choisit l'autonomie fourragère ? L'autonomie fourragère a également un coût, si cela coûte trop cher, par exemple parce qu'il faut aller récolter les fourrages trop loin (>25 km en fonction du type de fourrage), il ne faut pas le faire mais il faut avoir le maximum de production propre de fourrages à un coût intéressant.

Question : Quel est le pourcentage de l'alimentation dans les frais variables ? En moyenne ¼ du C.A donc cela représente environ la moitié des charges variables (quand on achète ses aliments pas quand on les produit).

Question : Quelle est la charge bancaire par litre qu'il ne faut pas dépasser ? Il ne faut pas dépasser 1 euro du litre.

Question : Est-ce que dans les études, les fermes prises en compte sont celles qui font de la vente directe ou celles qui livrent en laiterie ? Celles qui font de la vente directe ne représentent pas grand-chose, ce sont essentiellement des fermes qui vendent à la laiterie. En fait, les fermes n'ont pas été différenciées sur ce critère.

Question : Dans la situation actuelle, quel est le conseil à donner aux producteurs laitiers ? Comment doit-il adapter sa gestion alimentaire pour faire face le mieux possible à la crise ? Cela dépend fort d'une ferme à l'autre : il faut toujours faire attention aux coûts des concentrés, leur type et à la distribution (gaspillage) et d'autant plus quand le prix du lait baisse.

Il serait intéressant dans les prochaines analyses du rendement laitier et du revenu du producteur de faire le lien avec la part de l'investissement, de l'alimentation, la dépendance au prix du lait et au coût de l'aliment. Cela donnera des outils d'aides à la décision pour chaque exploitation.

4. Avis sur les contraintes technico-économiques

Les producteurs ont été consultés sur les contraintes/freins technico-économiques rencontrés afin d'orienter le futur plan de recherche et d'encadrement pour les 3 années à venir. Ce questionnaire a été envoyé par mail, diffusé dans la presse et via les newsletters de chaque réseau et a fait l'objet de tables rondes avec les producteurs.

Nous avons récolté +/- 800 réponses dont 220 pour le secteur laitier, ce qui représente plus de 5% des producteurs du secteur. La synthèse de l'enquête est disponible en annexe.

Il en ressort 6 priorités pour lesquels les producteurs souhaitent qu'un travail approfondi soit opéré par les acteurs de la recherche et de l'encadrement. Elles sont par ordre d'importance :

« Priorité 1 » : Rentabilité, coûts de production



« Priorité 2 » : Fourrage et Pâturage

« Priorité 3 » : Santé Animale

« Priorité 4 » : Techniques d'alimentation

« Priorité 5 » : Charge de travail, pénibilité

« Priorité 6 » : Génétique/reproduction

Une réunion de préparation à l'assemblée sectorielle avec les acteurs de la recherche et de l'encadrement a permis de valider ces priorités et d'en ajouter deux : l'environnement (thème incontournable dans la société actuelle) et la qualité du lait (indicateurs de prise de décision).

Il est demandé aux producteurs présents d'avaliser ces priorités en soulignant les thèmes à privilégier afin de les intégrer dans un avis qui sera remis aux autorités compétentes.

Les priorités sont acceptées à l'unanimité moyennant les points d'attention suivants :

Ordre des priorités	Commentaires complémentaires
Rentabilité et coûts de production	Fermes de référence qui communiqueraient leurs chiffres (comme dans Réussir lait) Montrer la diversité des exploitations existantes dans les études Mettre l'accent sur la valorisation et la diversification des produits à la ferme et dans l'industrie alimentaire Inciter les producteurs à faire des relevés et transmettre leurs données aux chercheurs
Fourrage et pâturage	Uniformisation des unités de mesure utilisées (MAT, OEB, VEM) Investir dans des outils d'analyse performants et la constitution d'un référentiel actualisé pour l'analyse des fourrages afin d'aider le producteur à mieux connaître la valeur alimentaire de son fourrage (intégrer les céréales immatures par exemple) Cohérence entre les laboratoires provinciaux d'analyses
Santé animale	Mammites et alternatives aux antibiotiques : collaboration entre l'AWE, l'ULg et le CDL à poursuivre
Techniques d'alimentation	Remettre en route un service permettant d'avoir accès aux valeurs des concentrés achetés à l'extérieur afin de mieux comparer le prix et la qualité des aliments
Charge de travail et pénibilité	Solutions autre que la robotisation
Génétique / Reproduction	Pas de remarque complémentaire
Environnement	La recherche doit anticiper et participer à l'élaboration des normes
Qualité du lait	Les recherches menées à ce sujet fourniront des indicateurs en matière de gestion d'exploitation : mammites, alimentation, etc.

Commentaires généraux :

- Avoir une visibilité sur les recherches menées ailleurs et diffuser à grande échelle les résultats pour éviter les doublons tout en observant que ce qui se fait à l'étranger n'est pas toujours transposable en Wallonie.
- Assurer une pro-activité dans les programmes de recherche, investir dans l'innovation pour rester concurrentiel face aux autres pays.



- c) Assurer une meilleure adéquation entre la législation en vigueur et l'utilisation de techniques innovantes afin d'assurer une plus grande marge de manœuvre aux agriculteurs.
- d) Renforcer l'encadrement des agriculteurs sur la valorisation non alimentaire telle que la biométhanisation (commentaire d'un agriculteur).

V. Prochaine assemblée

La prochaine Assemblée sectorielle aura lieu à l'AWE à Ciney fin septembre – début octobre 2015. Les producteurs suggèrent d'alterner la réunion une fois en soirée, une fois en journée. La prochaine réunion aura lieu en journée.

L'ordre du jour comportera, en plus des sujets obligatoires, les élections de 2 membres, la validation du plan de promotion APAQ-W 2016 et la validation du plan de recherche 2016 – 2018.

Un thème est proposé pour l'invité du jour : comment produire du lait de manière raisonnée (sans être ni bio ni « industriel ») ? Le thème définitif sera défini avec les membres du Collège des producteurs.

VI. DIVERS

Marc Decoster annonce que selon la CBL, il n'y aurait que 0.6% de lait en plus avec une matière grasse supérieure de 3% en Belgique. On est plus bas que le prix de l'année de crise.

La réunion se termine à 11 h par un verre de l'amitié



Annexe 1 : Liste des présences à l'AS Bovins laitiers du 2 juin 2015

n°	Nom	Prénom	Organisme
1	Adam	Nicolas	Agriculteur
2	Bastin	Catherine	Gembloux Agro Biotech
3	Bauraind	Catherine	Collège des producteurs
4	Bingen	Philippe	Agriculteur (Collège)
5	Cadiat	Yves	Agriculteur
6	Danhieux	Wim	Agriculteur
7	Decoster	Marc	Agriculteur (Collège)
8	Dehareng	Frédéric	CRA-W
9	Deknudt	Yvon	Agriculteur
10	Doens	Michel	Agriculteur
11	Dupont	Jean Claude	Agriculteur
12	Dupuis	Fabienne	Agricultrice
13	Feys	Stéphane	Agriculteur (Collège)
14	Francq	Guy	Agriculteur
15	Galet	Valérie	Agricultrice
16	Gauthier	Vincent	SCAM
17	Georges	Benoit	SPW - DGO3
18	Grosjean	Emmanuel	Collège des producteurs
19	Jacquet	Daniel	AWE
20	Labie	Bérengère	SPW - DGO3
21	Martin	Gwenaëlle	FUGEA
22	Masure	Alain	FWA
23	Minet	Alain	Agriculteur
24	Monnart	Isabelle	Collège des producteurs
25	Pattyn	Luc	Agriculteur
26	Pauly	Christian	Agriculteur
27	Pichot	Roger	CER
28	Quiryren	Johan	SCAM
29	Rixhon	Gérard	Agriculteur (Collège)
30	Schils	Julien	Agriculteur
31	Thiry	Didier	Agriculteur
32	Tonglet	Pol	Agriculteur
33	Vanderick	Sylvie	Gembloux Agro Biotech
34	Vanwynsberghe	Philippe	Agriculteur
35	Vermeulen	Hugo	Agriculteur

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des consultations sur l'encadrement et la recherche dans le secteur bovins laitiers

Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Rentabilité, coûts de production	Comparer mes coûts de production avec des fermes du même type.	Des outils de calcul des coûts de production existent (AWE, services de comptabilité de gestion, outil Exel élaboré par le CER et la DGO3).	Fermes de référence qui communiqueraient leurs chiffres (comme dans le magazine français "Réussir lait")
	Impact des coûts lié à la main d'œuvre, la taille de l'exploitation, l'automatisation, etc. sur la rentabilité	Il faudrait encore rassembler plus de données pour réaliser des études sur l'évolution de la rentabilité par rapport au nombre de vaches, aux équipements, etc.	Montrer la diversité des exploitations existantes dans les études
	Créer des outils de prise de décision	Dynamique de prospective : systèmes modélisés en fonction d'une conjoncture qui évolue rapidement, paramétrisation des modèles comptables afin de donner aux agriculteurs des outils de décision rapides.	Mettre l'accent sur la valorisation du lait et la diversification des produits tant à la ferme que dans l'industrie alimentaire
	Conseils indépendants technico-économiques et financiers (banques).		Inciter les producteurs à faire des relevés et à transmettre leurs données aux chercheurs
Fourrage et pâturage	Gestion optimisée des productions fourragères de l'exploitation	Il existe plusieurs organismes qui travaillent dans ce domaine (Réseau Réquasud, Fourrage Mieux, Agra-Ost, Nitrawal) qu'il faut renforcer si nécessaire.	Uniformisation des unités de mesure utilisées (MAT, OEB, VEM)
	Gestion des effluents d'élevage	Moderniser les valeurs alimentaires des prairies	Investir dans des outils d'analyse performants et la constitution d'un référentiel actualisé pour l'analyse des fourrages afin d'aider le producteur à mieux connaître la valeur alimentaire de son fourrage (intégrer les céréales immatures par exemple)
	Conseils indépendants en nutrition animale (rations)	Créer un rationneur en Wallonie connecté aux bases de données existantes	Cohérence entre les laboratoires provinciaux d'analyses



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Santé animale	Mammites, alternatives aux antibiotiques	Il existe de nombreux outils d'aide à la décision : OSAM, collaboration AWE-ARSIA-Comité du Lait (lien entre les bases de données pour aide à la décision), audits "traite" du CDL.	Poursuivre les projets sur les mammites et alternatives aux antibiotiques : notamment la collaboration entre l'AWE, l'ULg et le CDL
	Vaccination, éradication de maladies : recherche de systèmes moins coûteux	Le manque de données empêche les projets de recherche de se mettre en place.	
	Gesion du parasitisme, conseils pour éliminer Mortellaro	Tout comme pour les coûts de production, encourager les agriculteurs à encoder leurs données pour constituer une base de données suffisante pour permettre de mettre en place un outil de décision.	
		Connecter les bases de données entre elles.	
		Faire le lien avec la génétique.	
		En recherche, la Wallonie travaille sur le suivi de la santé des vaches par la composition du lait (analyses fines du lait par IR).	
Techniques d'alimentation	Composition des différents aliments composés, digestibilité des aliments grossiers	Il existe des outils de conseil indépendants au niveau de l'AWE.	Remettre en route un service permettant d'avoir accès aux valeurs des concentrés achetés à l'extérieur afin de mieux comparer le prix et la qualité des aliments
	Utilisation des coproduits dans les rations	Mettre à jour les tables de valeurs alimentaires des coproduits et des aliments composés.	
	Conseils indépendants sur les rations	Moderniser les données en intégrant des données pour les aliments produits sur la ferme.	



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Charge de travail et pénibilité	Pistes de solutions pour alléger le travail	Le projet OTEL qui a commencé en mars 2015 a comme objectif de donner des pistes de solutions pour alléger le travail dans les exploitations. Il va également former plusieurs conseillers en organisation du travail.	Solutions autre que la robotisation
		Etudier les conséquences d'une diminution de production sur le revenu et les alternatives possibles.	
		S'inspirer de ce qui se fait en France et l'adapter à la réalité wallonne : groupement d'employeurs, système des apprentis en agriculture, externalisation de certaines tâches, etc. Faire preuve de créativité.	
		Certaines solutions ne dépendent pas de la recherche et de l'encadrement mais du politique (adapter le service de remplacement, diminuer le coût de la MO).	



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Génétique	Sélection fonctionnelle (longévité, facilité de traite)	Il est urgent de profiter des derniers développements en Wallonie en terme de base de données de santé directes et indirectes (basées sur la composition du lait) pour effectuer des recherches et développements permettant de faire un suivi génétique adapté afin de pouvoir mieux sélectionner sur des critères fonctionnels (p.ex. fertilité, santé, longévité).	
		La recherche wallonne en génomique à bonne réputation. Il faut mieux la soutenir et informer/former les éleveurs sur son utilité et les nouveaux outils disponibles. La génomique est absolument nécessaire pour garder nos éleveurs compétitifs.	
		Mettre en place un système d'enregistrement des races en rendant obligatoire l'enregistrement de celle-ci à l'ARSIA afin de mieux suivre la réalité des races (menacées) et des croisements en Wallonie	
Reproduction	Information coût/utilité des détecteurs de vêlage	L'AWE réfléchit sur une application coût/rendement des outils de suivi de la reproduction.	
	Intervalles vêlage-vêlage	En recherche, des données peuvent être reprises dans des études françaises mais il faut veiller à les adapter à la Wallonie.	
Environnement		Thème incontournable dans la société actuelle	La recherche doit anticiper et participer à l'élaboration des normes



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Qualité du lait		Les recherches menées à ce sujet fourniront des indicateurs en matière de gestion d'exploitation : mammites, alimentation, etc.	
Commentaires généraux	Mettre la rentabilité comme premier critère pour la diffusion des innovations en ferme.	Des actions menées par l'encadrement et la recherche à renforcer (ex. : fourrages), à mettre à jour (ex. : tables valeurs alimentaires) et à mieux diffuser.	Avoir une visibilité sur les recherches menées ailleurs et diffuser à grande échelle les résultats pour éviter les doublons tout en observant que ce qui se fait à l'étranger n'est pas toujours transposable en Wallonie.
	Conseils techniques et financiers indépendants	En cours de réalisation (ex. : outil de gestion de troupeau de l'AWE, projet sur l'organisation du travail).	Assurer une pro-activité dans les programmes de recherche, investir dans l'innovation pour rester concurrentiel face aux autres pays.
	Conseils à l'échelle de l'exploitation (équipe de spécialistes)	Importance de la collaboration entre les organismes de recherche et d'encadrement et avec les agriculteurs (pour la collecte de données et la création d'outils de prise de décisions adaptés)	Assurer une meilleure adéquation entre la législation en vigueur et l'utilisation de techniques innovantes afin d'assurer une plus grande marge de manœuvre aux agriculteurs.
	Renforcer les structures existantes	Perte d'expertise dans les bâtiments d'élevage	Renforcer l'encadrement des agriculteurs sur la valorisation non alimentaire telle que la biométhanisation (commentaire d'un agriculteur).
	« Ne pas réinventer la roue »		

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE « BOVINS LAITIERS » DU 02/06/2015

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins laitiers » du 02/06/2015
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind
Date de publication	08/06/2015
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants Tableau récapitulatif de la consultation Présentation de l'AS Présentation de Daniel Jacquet

II. Introduction

a) Désignation d'un président de séance

Marc Decoster (membre effectif au Collège) officiera comme président pour la présente réunion.

b) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

c) Information sur le fonctionnement du Collège

Pour rappel, le Collège est une association de fait créée par le Code wallon de l'Agriculture en 2014. Il est constitué de 4 producteurs par secteur et de membres issus d'associations : agricoles wallonnes, agro-alimentaire, de la distribution, de consommateurs et de l'environnement. Ce Collège est appuyé par la SoCoPro (Services Opérationnels du Collège des Producteurs) et est régi par un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI), qui doit être approuvé par le Gouvernement wallon, ainsi qu'une charte.

Le ROI et la Charte fixe les modalités relatives aux élections. Les mandats des 4 représentants de producteurs sont d'une durée de 3 ans renouvelable 3 fois. La remise en jeu des mandats se fera 2 par 2. Pour ces premières élections, 2 mandats seront remis en jeu au terme de 18 mois. Ces élections auront lieu lors de la prochaine assemblée sectorielle et les nouveaux mandats prendront cours le 15 novembre 2015 pour une période de 3 ans. Les 2 autres mandats se poursuivent jusqu'au 15 mai 2017.



III. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE DU 12 SEPTEMBRE 2014

a) Validation du procès-verbal

Aucune remarque n'est émise à ce sujet.

b) Etat de mise en œuvre actuel

Lors de l'Assemblée sectorielle du 12/09/2014, les producteurs ont émis des souhaits quant aux priorités de travail pour le secteur. Leur état d'avancement est détaillé dans la présentation en annexe.

Pour rappel, ces priorités sont les suivantes ;

- ✓ Promotion : système de réponses aux attaques anti-lait, image de la production laitière wallonne, promotion des produits laitiers wallons
- ✓ Distribution de lait dans les écoles (programme européen)
- ✓ Formation agricole
- ✓ Valorisation du métier

Suite à cette présentation les producteurs émettent les remarques suivantes :

- **Promotion** : la promotion des produits « Bande des féLAIT » n'apporte un retour qu'à une partie des producteurs (soit les coopérateurs de LDA qui représentent > 50 % des producteurs laitiers wallons). Les producteurs non concernés ne trouvent pas normal de subsidier cette promotion via les cotisations versées à l'APAQ-W alors qu'ils n'ont aucun retour.

Les producteurs insistent à nouveau pour que l'APAQ-W réalise :

- une promotion sur des produits qui soient rémunérateurs pour l'ensemble des producteurs et pas uniquement pour les autres maillons de la filière.
- une promotion qui augmente la consommation de produits wallons.

Les producteurs demandent également :

- à l'APAQ-W d'adapter ses outils de promotion générique afin qu'ils aident réellement à créer un revenu supplémentaire pour les producteurs.
- que le Collège des Producteurs puisse, via un mécanisme formel, participer aux décisions prises par l'APAQ-W et réagir dans le cas où les demandes de producteurs ne sont pas prises en compte. Une proposition d'accord allant dans ce sens est en cours.

- **Formation** :

- Suite au constat que, dans l'enseignement, les visites des étudiants se font dans des fermes qui sont fort automatisées et qui ne sont pas forcément les plus rentables, les producteurs demandent qu'au sein de l'enseignement, les étudiants visitent des exploitations très différentes afin de se rendre compte de la diversité des possibilités qui existent et d'ouvrir leur esprit.
- Les producteurs sont fortement demandeurs de formation sur la gestion technico-économique pour les jeunes afin qu'ils aient les outils pour reprendre une activité. A ce sujet, B. Georges qui préside la Commission de formation agricole répond que la formation en gestion/ comptabilité est prioritaire aux yeux des parents mais qu'elle n'attire pas les jeunes (très peu de participants lorsqu'elle est organisée).
- B. Georges informe que, suite à l'avis remis par le Collège des Producteurs, sur base d'une enquête auprès des membres, la Commission formation agricole doit remettre une proposition au ministre. Cette proposition établit les besoins en formation exprimés par les producteurs, en intégrant une évolution dans le fonctionnement et le concept.



IV. Exposé « Pas d'avenir en production laitière sans gestion technico-économique » par Daniel Jacquet (Service technico-économique de l'AWÉ)

Daniel Jacquet précise que l'étude est concentrée sur les exploitations et pas au niveau de toute la filière laitière, de plus l'économie et la gestion sont considérées à parts égales. Cette présentation est disponible en annexe.

Durant et après l'exposé, une série de questions ont été posées :

Question : A quoi correspond l'unité de main d'œuvre ? Inclut-elle la main d'œuvre familiale et salariée ? 1 unité de main d'œuvre=1 personne de la cellule familiale (le salarié entre dans les coûts).

Question : Sur les graphiques, on voit qu'en 2013, la ferme qui produit plus, gagne plus. Hors 2013 était une année record au niveau du prix du lait. Est-ce que ce raisonnement est impacté en fonction du prix du lait ? Non car 2013 était aussi une année record en terme de coûts de production (coûts des intrants importants).

Question : Par rapport à la maximalisation de la production de lait, que peut faire un producteur qui choisit l'autonomie fourragère ? L'autonomie fourragère a également un coût, si cela coûte trop cher, par exemple parce qu'il faut aller récolter les fourrages trop loin (>25 km en fonction du type de fourrage), il ne faut pas le faire mais il faut avoir le maximum de production propre de fourrages à un coût intéressant.

Question : Quel est le pourcentage de l'alimentation dans les frais variables ? En moyenne ¼ du C.A donc cela représente environ la moitié des charges variables (quand on achète ses aliments pas quand on les produit).

Question : Quelle est la charge bancaire par litre qu'il ne faut pas dépasser ? Il ne faut pas dépasser 1 euro du litre.

Question : Est-ce que dans les études, les fermes prises en compte sont celles qui font de la vente directe ou celles qui livrent en laiterie ? Celles qui font de la vente directe ne représentent pas grand-chose, ce sont essentiellement des fermes qui vendent à la laiterie. En fait, les fermes n'ont pas été différenciées sur ce critère.

Question : Dans la situation actuelle, quel est le conseil à donner aux producteurs laitiers ? Comment doit-il adapter sa gestion alimentaire pour faire face le mieux possible à la crise ? Cela dépend fort d'une ferme à l'autre : il faut toujours faire attention aux coûts des concentrés, leur type et à la distribution (gaspillage) et d'autant plus quand le prix du lait baisse.

Il serait intéressant dans les prochaines analyses du rendement laitier et du revenu du producteur de faire le lien avec la part de l'investissement, de l'alimentation, la dépendance au prix du lait et au coût de l'aliment. Cela donnera des outils d'aides à la décision pour chaque exploitation.

4. Avis sur les contraintes technico-économiques

Les producteurs ont été consultés sur les contraintes/freins technico-économiques rencontrés afin d'orienter le futur plan de recherche et d'encadrement pour les 3 années à venir. Ce questionnaire a été envoyé par mail, diffusé dans la presse et via les newsletters de chaque réseau et a fait l'objet de tables rondes avec les producteurs.

Nous avons récolté +/- 800 réponses dont 220 pour le secteur laitier, ce qui représente plus de 5% des producteurs du secteur. La synthèse de l'enquête est disponible en annexe.

Il en ressort 6 priorités pour lesquels les producteurs souhaitent qu'un travail approfondi soit opéré par les acteurs de la recherche et de l'encadrement. Elles sont par ordre d'importance :

« Priorité 1 » : Rentabilité, coûts de production



« Priorité 2 » : Fourrage et Pâturage

« Priorité 3 » : Santé Animale

« Priorité 4 » : Techniques d'alimentation

« Priorité 5 » : Charge de travail, pénibilité

« Priorité 6 » : Génétique/reproduction

Une réunion de préparation à l'assemblée sectorielle avec les acteurs de la recherche et de l'encadrement a permis de valider ces priorités et d'en ajouter deux : l'environnement (thème incontournable dans la société actuelle) et la qualité du lait (indicateurs de prise de décision).

Il est demandé aux producteurs présents d'avaliser ces priorités en soulignant les thèmes à privilégier afin de les intégrer dans un avis qui sera remis aux autorités compétentes.

Les priorités sont acceptées à l'unanimité moyennant les points d'attention suivants :

Ordre des priorités	Commentaires complémentaires
Rentabilité et coûts de production	Fermes de référence qui communiqueraient leurs chiffres (comme dans Réussir lait) Montrer la diversité des exploitations existantes dans les études Mettre l'accent sur la valorisation et la diversification des produits à la ferme et dans l'industrie alimentaire Inciter les producteurs à faire des relevés et transmettre leurs données aux chercheurs
Fourrage et pâturage	Uniformisation des unités de mesure utilisées (MAT, OEB, VEM) Investir dans des outils d'analyse performants et la constitution d'un référentiel actualisé pour l'analyse des fourrages afin d'aider le producteur à mieux connaître la valeur alimentaire de son fourrage (intégrer les céréales immatures par exemple) Cohérence entre les laboratoires provinciaux d'analyses
Santé animale	Mammites et alternatives aux antibiotiques : collaboration entre l'AWE, l'ULg et le CDL à poursuivre
Techniques d'alimentation	Remettre en route un service permettant d'avoir accès aux valeurs des concentrés achetés à l'extérieur afin de mieux comparer le prix et la qualité des aliments
Charge de travail et pénibilité	Solutions autre que la robotisation
Génétique / Reproduction	Pas de remarque complémentaire
Environnement	La recherche doit anticiper et participer à l'élaboration des normes
Qualité du lait	Les recherches menées à ce sujet fourniront des indicateurs en matière de gestion d'exploitation : mammites, alimentation, etc.

Commentaires généraux :

- Avoir une visibilité sur les recherches menées ailleurs et diffuser à grande échelle les résultats pour éviter les doublons tout en observant que ce qui se fait à l'étranger n'est pas toujours transposable en Wallonie.
- Assurer une pro-activité dans les programmes de recherche, investir dans l'innovation pour rester concurrentiel face aux autres pays.



- c) Assurer une meilleure adéquation entre la législation en vigueur et l'utilisation de techniques innovantes afin d'assurer une plus grande marge de manœuvre aux agriculteurs.
- d) Renforcer l'encadrement des agriculteurs sur la valorisation non alimentaire telle que la biométhanisation (commentaire d'un agriculteur).

V. Prochaine assemblée

La prochaine Assemblée sectorielle aura lieu à l'AWE à Ciney fin septembre – début octobre 2015. Les producteurs suggèrent d'alterner la réunion une fois en soirée, une fois en journée. La prochaine réunion aura lieu en journée.

L'ordre du jour comportera, en plus des sujets obligatoires, les élections de 2 membres, la validation du plan de promotion APAQ-W 2016 et la validation du plan de recherche 2016 – 2018.

Un thème est proposé pour l'invité du jour : comment produire du lait de manière raisonnée (sans être ni bio ni « industriel ») ? Le thème définitif sera défini avec les membres du Collège des producteurs.

VI. DIVERS

Marc Decoster annonce que selon la CBL, il n'y aurait que 0.6% de lait en plus avec une matière grasse supérieure de 3% en Belgique. On est plus bas que le prix de l'année de crise.

La réunion se termine à 11 h par un verre de l'amitié



Annexe 1 : Liste des présences à l'AS Bovins laitiers du 2 juin 2015

n°	Nom	Prénom	Organisme
1	Adam	Nicolas	Agriculteur
2	Bastin	Catherine	Gembloux Agro Biotech
3	Bauraind	Catherine	Collège des producteurs
4	Bingen	Philippe	Agriculteur (Collège)
5	Cadiat	Yves	Agriculteur
6	Danhieux	Wim	Agriculteur
7	Decoster	Marc	Agriculteur (Collège)
8	Dehareng	Frédéric	CRA-W
9	Deknudt	Yvon	Agriculteur
10	Doens	Michel	Agriculteur
11	Dupont	Jean Claude	Agriculteur
12	Dupuis	Fabienne	Agricultrice
13	Feys	Stéphane	Agriculteur (Collège)
14	Francq	Guy	Agriculteur
15	Galet	Valérie	Agricultrice
16	Gauthier	Vincent	SCAM
17	Georges	Benoit	SPW - DGO3
18	Grosjean	Emmanuel	Collège des producteurs
19	Jacquet	Daniel	AWE
20	Labie	Bérengère	SPW - DGO3
21	Martin	Gwenaëlle	FUGEA
22	Masure	Alain	FWA
23	Minet	Alain	Agriculteur
24	Monnart	Isabelle	Collège des producteurs
25	Pattyn	Luc	Agriculteur
26	Pauly	Christian	Agriculteur
27	Pichot	Roger	CER
28	Quiryren	Johan	SCAM
29	Rixhon	Gérard	Agriculteur (Collège)
30	Schils	Julien	Agriculteur
31	Thiry	Didier	Agriculteur
32	Tonglet	Pol	Agriculteur
33	Vanderick	Sylvie	Gembloux Agro Biotech
34	Vanwynsberghe	Philippe	Agriculteur
35	Vermeulen	Hugo	Agriculteur

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des consultations sur l'encadrement et la recherche dans le secteur bovins laitiers

Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Rentabilité, coûts de production	Comparer mes coûts de production avec des fermes du même type.	Des outils de calcul des coûts de production existent (AWE, services de comptabilité de gestion, outil Exel élaboré par le CER et la DGO3).	Fermes de référence qui communiqueraient leurs chiffres (comme dans le magazine français "Réussir lait")
	Impact des coûts lié à la main d'œuvre, la taille de l'exploitation, l'automatisation, etc. sur la rentabilité	Il faudrait encore rassembler plus de données pour réaliser des études sur l'évolution de la rentabilité par rapport au nombre de vaches, aux équipements, etc.	Montrer la diversité des exploitations existantes dans les études
	Créer des outils de prise de décision	Dynamique de prospective : systèmes modélisés en fonction d'une conjoncture qui évolue rapidement, paramétrisation des modèles comptables afin de donner aux agriculteurs des outils de décision rapides.	Mettre l'accent sur la valorisation du lait et la diversification des produits tant à la ferme que dans l'industrie alimentaire
	Conseils indépendants technico-économiques et financiers (banques).		Inciter les producteurs à faire des relevés et à transmettre leurs données aux chercheurs
Fourrage et pâturage	Gestion optimisée des productions fourragères de l'exploitation	Il existe plusieurs organismes qui travaillent dans ce domaine (Réseau Réquasud, Fourrage Mieux, Agra-Ost, Nitrawal) qu'il faut renforcer si nécessaire.	Uniformisation des unités de mesure utilisées (MAT, OEB, VEM)
	Gestion des effluents d'élevage	Moderniser les valeurs alimentaires des prairies	Investir dans des outils d'analyse performants et la constitution d'un référentiel actualisé pour l'analyse des fourrages afin d'aider le producteur à mieux connaître la valeur alimentaire de son fourrage (intégrer les céréales immatures par exemple)
	Conseils indépendants en nutrition animale (rations)	Créer un rationneur en Wallonie connecté aux bases de données existantes	Cohérence entre les laboratoires provinciaux d'analyses



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Santé animale	Mammmites, alternatives aux antibiotiques	Il existe de nombreux outils d'aide à la décision : OSAM, collaboration AWE-ARSIA-Comité du Lait (lien entre les bases de données pour aide à la décision), audits "traite" du CDL.	Poursuivre les projets sur les mammmites et alternatives aux antibiotiques : notamment la collaboration entre l'AWE, l'ULg et le CDL
	Vaccination, éradication de maladies : recherche de systèmes moins coûteux	Le manque de données empêche les projets de recherche de se mettre en place.	
	Gesion du parasitisme, conseils pour éliminer Mortellaro	Tout comme pour les coûts de production, encourager les agriculteurs à encoder leurs données pour constituer une base de données suffisante pour permettre de mettre en place un outil de décision.	
		Connecter les bases de données entre elles.	
		Faire le lien avec la génétique.	
		En recherche, la Wallonie travaille sur le suivi de la santé des vaches par la composition du lait (analyses fines du lait par IR).	
Techniques d'alimentation	Composition des différents aliments composés, digestibilité des aliments grossiers	Il existe des outils de conseil indépendants au niveau de l'AWE.	Remettre en route un service permettant d'avoir accès aux valeurs des concentrés achetés à l'extérieur afin de mieux comparer le prix et la qualité des aliments
	Utilisation des coproduits dans les rations	Mettre à jour les tables de valeurs alimentaires des coproduits et des aliments composés.	
	Conseils indépendants sur les rations	Moderniser les données en intégrant des données pour les aliments produits sur la ferme.	



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Charge de travail et pénibilité	Pistes de solutions pour alléger le travail	Le projet OTEL qui a commencé en mars 2015 a comme objectif de donner des pistes de solutions pour alléger le travail dans les exploitations. Il va également former plusieurs conseillers en organisation du travail.	Solutions autre que la robotisation
		Etudier les conséquences d'une diminution de production sur le revenu et les alternatives possibles.	
		S'inspirer de ce qui se fait en France et l'adapter à la réalité wallonne : groupement d'employeurs, système des apprentis en agriculture, externalisation de certaines tâches, etc. Faire preuve de créativité.	
		Certaines solutions ne dépendent pas de la recherche et de l'encadrement mais du politique (adapter le service de remplacement, diminuer le coût de la MO).	



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Génétique	Sélection fonctionnelle (longévité, facilité de traite)	Il est urgent de profiter des derniers développements en Wallonie en terme de base de données de santé directes et indirectes (basées sur la composition du lait) pour effectuer des recherches et développements permettant de faire un suivi génétique adapté afin de pouvoir mieux sélectionner sur des critères fonctionnels (p.ex. fertilité, santé, longévité).	
		La recherche wallonne en génomique à bonne réputation. Il faut mieux la soutenir et informer/former les éleveurs sur son utilité et les nouveaux outils disponibles. La génomique est absolument nécessaire pour garder nos éleveurs compétitifs.	
		Mettre en place un système d'enregistrement des races en rendant obligatoire l'enregistrement de celle-ci à l'ARSIA afin de mieux suivre la réalité des races (menacées) et des croisements en Wallonie	
Reproduction	Information coût/utilité des détecteurs de vêlage	L'AWE réfléchit sur une application coût/rendement des outils de suivi de la reproduction.	
	Intervalles vêlage-vêlage	En recherche, des données peuvent être reprises dans des études françaises mais il faut veiller à les adapter à la Wallonie.	
Environnement		Thème incontournable dans la société actuelle	La recherche doit anticiper et participer à l'élaboration des normes



Priorités classées par ordre d'importance	Demande recherche / encadrement des agriculteurs	Commentaires des acteurs de la recherche et de l'encadrement	Commentaires supplémentaires lors de l'Assemblée sectorielle
Qualité du lait		Les recherches menées à ce sujet fourniront des indicateurs en matière de gestion d'exploitation : mammites, alimentation, etc.	
Commentaires généraux	Mettre la rentabilité comme premier critère pour la diffusion des innovations en ferme.	Des actions menées par l'encadrement et la recherche à renforcer (ex. : fourrages), à mettre à jour (ex. : tables valeurs alimentaires) et à mieux diffuser.	Avoir une visibilité sur les recherches menées ailleurs et diffuser à grande échelle les résultats pour éviter les doublons tout en observant que ce qui se fait à l'étranger n'est pas toujours transposable en Wallonie.
	Conseils techniques et financiers indépendants	En cours de réalisation (ex. : outil de gestion de troupeau de l'AWE, projet sur l'organisation du travail).	Assurer une pro-activité dans les programmes de recherche, investir dans l'innovation pour rester concurrentiel face aux autres pays.
	Conseils à l'échelle de l'exploitation (équipe de spécialistes)	Importance de la collaboration entre les organismes de recherche et d'encadrement et avec les agriculteurs (pour la collecte de données et la création d'outils de prise de décisions adaptés)	Assurer une meilleure adéquation entre la législation en vigueur et l'utilisation de techniques innovantes afin d'assurer une plus grande marge de manœuvre aux agriculteurs.
	Renforcer les structures existantes	Perte d'expertise dans les bâtiments d'élevage	Renforcer l'encadrement des agriculteurs sur la valorisation non alimentaire telle que la biométhanisation (commentaire d'un agriculteur).
	« Ne pas réinventer la roue »		